

15 PIGALLE
Société en nom collectif
au capital de 15 000 euros
Siège social : 141 rue de Rennes
75006 PARIS
980 675 375 RCS PARIS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE LA GÉRANCE DU 18 DECEMBRE 2024

Les soussignés

Marie RUBY

Romain RUBY

Gérants de la société 15 PIGALLE, société à responsabilité limitée au capital de 15 000 euros, divisé en 1 500 parts sociales,

Après avoir rappelé que selon l'article 4 des statuts, le siège social peut être transféré en tout autre endroit de la même ville ou de même département par simple décision de la gérance qui, dans ce cas, est autorisée à modifier les statuts en conséquence, et, partout ailleurs, par décision collective extraordinaire,

Décident :

- de transférer le siège social du 141 rue de Rennes, 75006 PARIS au 15 bis rue Jean Baptiste Pigalle – 75009 PARIS à compter de ce jour,

- et de modifier, l'article 4 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

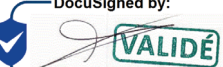
"Le siège social est fixé : 15 bis rue Jean Baptiste Pigalle – 75009 PARIS."

Le reste de l'article demeure inchangé.


Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, les gérants ont dressé le présent procès-verbal qu'ils ont signé après lecture.

Romain RUBY

DocuSigned by:

VALIDÉ
A1FAD5674636470...

Marie RUBY

DocuSigned by:

F3855F7D8DC9420...